

RADIOTEL AUVERGNE  
CC CARREFOUR AVENUE DE CLERMONT 63200  
MENETROL FRANCE  
TEL :0415321480

riom@radiotelauvergne.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

ALEXIS LEP / NIGONAU8 / RIOM /

FACTURE

DATE

NUMERO

29/03/2024

204028593

FACTURE

1/1

MME NIGON AURORE  
LIEU DIT LES PAROTS LES PAROTS LES  
MAZIERES  
63440 ST PARDOUX

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	IPHONE 15 128GO VERT SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** ( ) RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M  IMEI : 357498444279355  - CARTE AVANTAGO - REPRISE MOBILE - ASSURANCE CM7 PACK N° ASTFR2001461050  REF COMPTE :99-1ABP0W N° COMMANDE :4934053994 N° APPEL : 06.13.89.05.08  *** REMISE PROMOTIONNELLE 70 € *** 0316SV-1015425-357498444279355-070-290324	20%	392,50 €	471,00 €		392,50 €	471,00 €
1	Film de protection plug and use ( )	20%	24,17 €	29,00 €		24,17 €	29,00 €
1	CHARGEUR SECTEUR COMPACT ET RAPIDE USB-C 25W PD ET PPS BLANC *CERTIFIÉ GRS* - JAYM® ( )	20%	20,83 €	25,00 €		20,83 €	25,00 €
1	COQUE SOUPLE COMPATIBLE POUR IPHONE 14 - JAYM® ( )	20%	12,50 €	15,00 €		12,50 €	15,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :450,00 € 20 %	450,00 €
RECOMM	113,00 €	29/03/2024	5316SV-1015425-9650-113-000	29/03/2024		
CB	427,00 €	29/03/2024		29/03/2024	Total Tva :90,00 € 20 %	90,00€
					<b>Total TTC</b>	<b>540,00 €</b>

<b>MONTANT A PAYER</b>		<b>540,00 €</b>
<b>RESTE A PAYER TTC</b>		<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 4 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.Lzq1 Logiciel 3GWIN B170

29/03/2024 11:33:27

30.0.475.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.06 €  
Les téléphones mobiles sont garantis 24 mois (sauf Mobile Apple uniquement 12 mois) à partir de la date d'achat, sauf oxydation, casse ou vol.  
Nos tarifs accessoires tiennent compte d'une écotaxe de 0.01€ à 0.03€ en fonction des produits.  
Les Avoirs sur les Mobiles et les Accessoires sont valables 3 mois  
Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.  
Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)